

N° 3/2.22

[PRÉAVIS N° 37/12.21](#)

RÉPONSE AU POSTULAT DU GROUPE PLR « LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR NOTRE ÉCONOMIE LOCALE OU COMMENT ACCOMPAGNER LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission chargée de l'étude de cette réponse s'est réunie le 21 décembre 2021, en Salle des Pas Perdus, à l'Hôtel-de-Ville. Elle était composée de Mmes Veronica GASKELL, Dominique KUBLER-GONVERS, Maria Grazia VELINI, de MM. Mathieu BORNOZ, Jean-Hugues BUSSLINGER, Philippe GUEYDAN et de Mme Camille ROBERT, présidente-rapporteuse.

La commission remercie M. David GUARNA, Municipal en charge du dicastère Finances, économie, informatique et population ainsi que M. Cyril HORISBERGER, Chef de service finances et promotion économique, pour leur présentation détaillée de la réponse au postulat ainsi que leurs réponses aux différentes questions qui leur ont été adressées.

1 PRÉAMBULE

Début 2020, la Suisse connaissait sa première vague de Covid-19. Les mesures prises alors pour lutter contre l'épidémie, entre semi-confinement, fermeture des restaurants et des commerces dits non essentiels, ont généré un ralentissement général de notre économie. Pour de nombreuses entreprises, la situation risquait de devenir alarmante si aucun soutien public n'était apporté.

Le postulat susmentionné a alors été déposé le 14 juin 2020 par M. Jean-Hugues BUSSLINGER au nom du Groupe PLR. Ce postulat demande à la Municipalité un rapport qui d'une part, donne son appréciation des conséquences de la crise sur le plan économique et d'autre part, indique les pistes que la Municipalité compte développer pour accompagner et faciliter le redressement économique.

Bien qu'une réponse était attendue par le postulant pour septembre 2020, la Municipalité a indiqué qu'elle ne disposait alors pas du recul nécessaire pour répondre, au vu de la situation rapidement évolutive. La pandémie de Covid-19 était en effet destinée à durer. À l'automne 2021, la situation permet désormais à la Municipalité de déposer une évaluation : la pandémie est certes toujours une réalité, mais la vaccination, le certificat Covid ainsi que les aides fédérales et cantonales ont permis de rétablir un fonctionnement économique proche de la situation d'avant crise.

2 PRÉSENTATION DE LA RÉPONSE

M. David GUARNA présente dans les grandes lignes la réponse au postulat, en particulier les mesures prises par la Municipalité pour soutenir l'économie pendant cette période de crise. Au total et comme indiqué dans la réponse au point 2, plus d'un million de francs ont été déboursés par la Municipalité (CHF 1'116'305.-). M. GUARNA précise que 70% des bons d'achat remis aux employé·e·s de la Ville pour les commerces et le cinéma ont été utilisés.

M. HORISBERGER indique que l'administration a eu beaucoup de travail en 2020 pour répondre aux demandes des entreprises et que les retours ont été très positifs.

M. GUARNA conclut en indiquant que les aides ont été ciblées et efficaces. Celles-ci n'ont pas pris fin abruptement et d'autres projets de soutien sont prévus, tels que le « passeport morgien » qui a fait son arrivée récemment dans nos boîtes aux lettres. Enfin, les aides fédérales et cantonales en vigueur pour soutenir l'économie, le taux de chômage actuel ainsi que les prévisions macroéconomiques du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) permettent d'envisager sereinement la reprise économique. La Municipalité restera toutefois attentive et évaluera le cas échéant si une nouvelle intervention communale s'avérera nécessaire par la suite.

3 DISCUSSION

L'ensemble de la commission se déclare satisfaite de la réponse au postulat. L'enquête qui a été menée auprès des entreprises morgiennes (qui ont bien répondu) ainsi que les chiffres présentés permettent de se faire une idée de l'impact de la crise sur l'économie locale. La réponse présente les principales mesures prises par la Municipalité au cours des 18 derniers mois. En particulier, le postulant rappelle que l'objectif de ce postulat était d'encourager la Municipalité à venir soutenir l'économie : il constate que le spectre d'action a été large et ciblait en priorité le commerce local et les manifestations. Aujourd'hui, les dispositifs mis en place aux niveaux fédéral et cantonal (RHT ou APG) sont bien implantés et sont pour l'heure prolongés ; d'autres aides, notamment en cas de limitations d'activités ou de fermetures d'entreprises ordonnées par l'autorité ne sont pas exclues. Le rôle de la Municipalité de Morges n'était pas de mettre en place un soutien pérenne, mais bien de répondre à l'urgence. L'objectif est donc atteint.

Les commissaires apprécient le fait que de nouvelles mesures soient prévues pour poursuivre une forme de soutien, notamment avec l'introduction du « passeport morgien ». Néanmoins, ils rappellent que la crise n'est pas terminée et que cette cinquième vague, avec l'apparition du variant Omicron, représente toujours un risque pour l'économie, notamment en raison de la pénurie de main d'œuvre. Il convient donc de rester attentif. Certain·e·s commissaires déplorent le manque d'outils à disposition de la Municipalité pour monitorer l'évolution de la situation économique et identifier rapidement les besoins.

4 CONCLUSION

La pandémie de Covid-19 a fait sa grande entrée en Suisse début 2020 et a chamboulé nos rythmes de vie. Les mesures prises au printemps, lors de ce qui ne serait qu'une première vague, ont fortement impacté l'économie. Avec la fermeture des établissements de restauration et des commerces dits non essentiels, ainsi que l'annulation de nombreuses manifestations, les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie-restauration et le petit commerce local ont particulièrement été touchés.

L'objectif du postulat déposé par le Groupe PLR en juin 2020 était d'inviter la Municipalité à étudier l'impact de la crise sur le tissu économique local et de répondre à l'urgence. Le rapport étudié par la commission comprend une analyse de l'impact de la crise réalisée au moyen d'un sondage mené auprès des entreprises morgiennes ainsi qu'un aperçu des mesures prises par la Ville au cours des 18 derniers mois. Au total, plus d'un million de francs ont été déboursés pour soutenir l'économie locale. L'objectif n'était pas de mettre en place un système d'aide pérenne, mais bien de répondre rapidement et de façon ciblée à une situation d'urgence. Aujourd'hui, les aides fédérales et cantonales sont bien en place et perdurent. Entre-temps, la vaccination et le certificat Covid ont permis, malgré quelques contraintes, de maintenir les manifestations ainsi que l'ouverture des commerces et des établissements de restauration.

Les commissaires se déclarent satisfaits de la réponse apportée par la Municipalité et l'ont adoptée à l'unanimité. Ils rappellent cependant que la crise n'est pas terminée et que malgré les mesures citées plus haut, les nouveaux variants risquent bien d'impacter à nouveau l'économie, au vu du nombre élevé des cas d'infection. La commission demande donc à la Municipalité de rester attentive à la situation.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le rapport de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de dire qu'il est ainsi répondu au postulat du Groupe PLR « Les conséquences de la crise sur notre économie locale ou comment accompagner le redressement économique ».

au nom de la commission
La présidente-rapporteuse

C. Robert

Rapport présenté au Conseil communal en séance du 2 février 2022.